CDI du collège
Maurice Genevoix

BIENVENUE AU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Professeure documentaliste :
Mme Smagghe,
aidée par Mme Duvshani

Un CDI connecté

Portail documentaire du CDI
http://0921504k.esidoc.fr/

Rubrique « CDI » sur le site du collège :
http://www.clg-genevoix-montrouge.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique60

Blog de l'Atelier Médias : http://blog.ac-versailles.fr/egenevoix/

Les activités au CDI

- Lire
- Emprunter et rendre des ouvrages
- Faire vos devoirs en utilisant les ressources du CDI
- Effectuer des recherches documentaires
- Apprendre : lors des séances pédagogiques avec vos professeurs (Méthodologie documentaire/ Education aux médias)
- Participer au Club Lecture, à l'Atelier Médias et aux ateliers ayant lieu au CDI
- Voir/réaliser des expositions
- Découvrir des actualités culturelles (musées, théâtres…)
- S'informer sur son orientation

Horaires du CDI

Lundi, jeudi et vendredi : 8h15-17h25
Mardi : 8h15-17h
Mercredi : 8h15-12h35

Récréations : Le CDI est **ouvert lors de la récréation du matin et lors de la récréation de l'après-midi**

Pause méridienne : les élèves doivent avoir mangé **avant** de venir au CDI.
La professeure-documentaliste vient chercher les élèves à 12h05 et à 13h05 dans la cour, à l'emplacement CDI.
En cas d'affluence, un planning de priorité par classe a été établi (il est consultable sur la porte du CDI) et sera appliqué si nécessaire.

Merci de **consulter chaque semaine le planning du CDI affiché sur la porte** : il est susceptible de changements en fonction des séances pédagogiques et des projets.

Le CDI n'est pas accessible pour les élèves en cas de séances pédagogiques avec une classe et un professeur. Un nombre restreint d'élèves est accueilli en cas d'atelier.

Circulation dans les couloirs : aucun élève n'est autorisé à rester au 1er étage devant le CDI si celui-ci est fermé ou complet.

Les règles du CDI

Au CDI, tu dois…

- Etre poli : dire bonjour en entrant, au revoir en sortant
- Utiliser un ordinateur après autorisation
- Eteindre ton téléphone portable
- Jeter les papiers dans la poubelle et laisser les tables propres
- Respecter les lieux, le matériel et les personnes

Au CDI, tu ne dois pas…

- Manger ou boire
- Parler fort ou te tenir mal (respecte le travail de tes camarades)
- Courir
- Te déplacer sans but
- Jouer à des jeux en ligne
- Entrer et sortir sans y être autorisé
- Imprimer ou photocopier des documents sans autorisation

Lecture

Au CDI, tu peux trouver :

- Des romans, des nouvelles, des contes
- Des bandes dessinées, des mangas
- Des périodiques (journaux et magazines). Le CDI est abonné à : Arkéo Junior, Dada, Les dossiers de l'actualité, Je Bouquine, I love English, Okapi, Phosphore, Science et vie, Science et vie Junior, Virgule, Vocable allemand.

Les plus récents sont rangés dans le meuble à périodique. Les autres sont rangés dans l'espace archives.

Prêts/retours

-Romans, contes, nouvelles, albums : 3 semaines

-Documentaires : 3 semaines

-Bandes dessinées : 1 semaine

- Les mangas et les dictionnaires ne sont pas empruntables

Les livres empruntés pour les cours de français doivent être rendus quand le professeur concerné vous en donne l'autorisation.

Les documents doivent être rendus dans les délais impartis. Les prêts peuvent être prolongés après autorisation.

Tous les élèves peuvent emprunter des documents.

Recherche

1/ Organisation

Fais un planning de recherche : si toute la classe doit faire une recherche, tous les élèves ne pourront pas avoir accès aux ordinateurs du CDI en même temps !

Travail de groupe : deux élèves par ordinateur au maximum. Pense à utiliser aussi la documentation papier !

2/Consulte le logiciel documentaire (tu peux le faire de chez toi) pour trouver livres de fictions, documentaires, journaux, articles et sites Internet sur le sujet de ton exposé : http://0921504k.esidoc.fr/

3/Trouve les documents dans le CDI :

-Pour les fictions, il faut regarder la cote/l'étiquette placée sur le côté du livre : elle est constituée d'une lettre (R pour roman, BD pour bande dessinée, C pour conte) et des 3 premières lettres du nom de l'auteur. La cote de « Harry Potter et la chambre des secrets » de J.K Rowling est

R ROW

-Les documentaires sont rangés en fonction de la classification Dewey

000 Généralités	500 Sciences
100 Philosophie	600 Techniques
200 Religions	700 Arts
300 Sciences sociales	800 Littérature
400 Langues	900 Histoire et géographie